

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article12056>

Clotilde Reiss comparaît devant la justice iranienne

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : mardi 17 novembre 2009

Spyworld Actu

L'universitaire française Clotilde Reiss, accusée d'espionnage par l'Iran, a comparu mardi devant le tribunal révolutionnaire de Téhéran et a pu regagner l'ambassade de France après son audition, fait savoir le gouvernement français.

Aucun jugement n'a été prononcé pour l'instant contre la jeune chercheuse arrêtée le 1er juillet dernier lors de manifestations de l'opposition iranienne consécutives à l'élection présidentielle contestée du 12 juin.

"Clotilde Reiss s'est rendue ce matin devant le juge pour une audience. Elle en est ressortie libre sous le régime de la liberté sous caution", a dit Bernard Valero, porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

"Le juge (...) lui a indiqué qu'elle pourra être reconvoquée pour une nouvelle audience", a-t-il ajouté. "A l'heure qu'il est, elle est rentrée à l'ambassade de France à Téhéran".

"Nous souhaitons que son innocence soit reconnue et qu'elle puisse regagner la France", a encore dit Bernard Valero.

Clotilde Reiss était accompagnée par son avocat, par l'ambassadeur de France en Iran ainsi que le premier conseiller de l'ambassade. La jeune femme, dont le procès s'est ouvert le 16 août, réside à l'ambassade de France après avoir été libérée sous caution.

Son père, Rémi Reiss, a jugé que les choses "avancent".

"C'est important pour nous, la famille, les proches de la savoir en sécurité. On n'imagine pas qu'elle puisse retourner en prison", a-t-il déclaré sur France 2.

"Je n'ai pas de détails sur ce qu'il s'est passé. Ce que je sais d'une façon globale, c'est que les choses se sont passées de façon bien plus positive que ce qui avait pu se faire lors de la première comparution. Les choses avancent. Il y a de nouvelles perspectives", a-t-il dit.

Le ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, avait demandé que Clotilde Reiss soit libérée et autorisée à regagner la France après sa nouvelle comparution.

Post-scriptum :

<http://www.lexpress.fr/actualites/2...>